

plus importante et serait bien plus avantageuse pour les Canadiens que le débat sur le drapeau?

L'hon. M. Gordon: J'estime personnellement, monsieur l'Orateur, que nous devrions disposer du débat sur le drapeau le plus tôt possible.

Des voix: Bravo!

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Une question supplémentaire au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Est-ce là une nouvelle proposition de clôture? (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre! Je croyais qu'on devait poser une question supplémentaire. L'honorable député de Greenwood s'est-il levé pour poser une question supplémentaire?

M. Brewin: Ma question n'est pas complémentaire, monsieur l'Orateur.

LE NATIONAL-CANADIEN

ÉTUDE DU BILL DE REFINANCEMENT PAR UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Je me demande si le ministre pourrait dire à la Chambre si, lorsque sera présenté le bill sur le refinancement des chemins de fer Nationaux, on le déferera au comité des chemins de fer afin que l'Association des camionneurs ait la chance de faire valoir son très légitime point de vue en la matière.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Si cette mesure législative fait l'objet d'une deuxième lecture, j'ai l'intention de demander son renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, qui, je l'espère, entendra non seulement les camionneurs, mais toute autre partie intéressée.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Le ministre voudrait-il indiquer si cette Association pourrait être convoquée maintenant par le comité?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne devrais peut-être pas répondre à cette question, puisque le comité est saisi de l'affaire. Mais j'épargnerai sans doute du temps en disant simplement que, sauf erreur, le comité a décidé à l'unanimité que le temps opportun pour l'entendre serait celui de l'examen de la mesure législative. L'Association pourrait alors formuler des observations, sachant ce qu'on se propose de faire.

[L'hon. M. Starr.]

LES PUBLICATIONS

PROJETS LÉGISLATIFS DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, la question que je vais poser vous semblera peut-être une répétition, mais je la pose en tenant compte du fait que nous savons qu'il a eu des pourparlers avec des éditeurs. A-t-il étudié plus à fond la mesure législative proposée au sujet des revues et, surtout, a-t-il l'intention de retirer la mesure législative inscrite actuellement au *Feuilleton* et d'y substituer une mesure qui aborderait le problème d'une autre façon?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas étudié plus avant la question.

LA PROCÉDURE

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ SUR LA LIMITATIONS DES DÉBATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice en sa qualité de leader de la Chambre. Étant donné qu'il est urgent de modifier la procédure à la Chambre, si nous voulons être en mesure d'effectuer nos travaux avec assez de diligence, le leader de la Chambre s'enquerrait-il auprès du comité de la procédure et de l'organisation et ferait-il savoir à la Chambre si l'on peut compter obtenir sous peu un rapport recommandant des moyens raisonnables de restreindre le débat, sans léser outre mesure les droits des honorables députés?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je m'empresserai volontiers d'aller aux renseignements.

L'INDUSTRIE

ESSENCE—INSTITUTION D'UNE COMMISSION ROYALE SUR LES FLUCTUATIONS DE PRIX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. A-t-il reçu un télégramme de la *Maritime Retail Gasoline Association* lui demandant d'instituer une Commission royale d'enquête pour examiner les prix de l'essence au Canada? Si tel est le cas, qu'en pense le ministre?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai bien reçu ce télégramme et je fais présentement étudier la question.